

SPECIAL - PIERRY -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO



L'ÉDITO DU MAIRE

Pages 2

LE BUDGET

Page 3-4

NOS ECOLES

Pages 5

MERCREDIS RECREATIFS

Page 6

ALSH

Page 7-8

REPAS DES SENIORS

Page 9

FÊTE PATRONALE

JOURNÉES AUX JARDINS *Page 10*

ASSOCIATIONS

Pages 11-14

INFOS PRATIQUES

Pages 15-18

EXPRESSION DE
L'OPPOSITION

Page 19

ÉTAT CIVIL -
NUMÉROS UTILES

Page 20



L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

Nous revenons vers vous à travers ce bulletin de printemps pour vous tenir informés de l'action municipale de ce début d'année.

Le printemps est une saison agréable pour tous mais elle est aussi studieuse pour les élus qui doivent élaborer le budget de l'année et retenir les travaux qui seront à engager et mener dans les mois à venir. Nous avons dû attendre fin mars pour avoir les données chiffrées de l'Etat, les aléas de la vie politique nationale et l'exercice de l'article 49-3 ayant fortement perturbé le calendrier budgétaire.

Pour le Maire, le budget n'est pas qu'un instrument de travail, c'est aussi la mise en œuvre d'une politique municipale pour le bien être des administrés et usagers.

Ainsi, la première proposition qui a été faite aux élus en commission de finances, organe de travail en amont du conseil, tenait en 3 points :

- Maintien des taux de fiscalité de 2024
- Pas d'augmentation du coût facturé aux familles pour les services
- Recours à l'emprunt à hauteur de 1,3 M€ pour financer les investissements

Un accord unanime a permis de présenter et d'adopter le budget 2025 en conseil.

Nous y reviendrons dans les pages suivantes.

Notre objectif est double : ne pas grever le budget des familles et acteurs économiques tout en assurant des investissements structurants pour notre commune et l'entretien de l'existant.

Si nous mettons en œuvre cette politique d'équipement et embellissement du village, c'est pour le bien de tous et nous souhaitons que chacun respecte les lieux publics. C'est à chacun d'entre nous de faire le nécessaire pour que nous n'ayons pas à subir ces petites dégradations qui nécessitent réparations, voir renouvellement d'un équipement. Ceci a un coût et c'est l'argent de tout un chacun qui est ainsi dépensé alors que nous pourrions l'utiliser pour créer de nouvelles et belles choses.

Fort de ce principe et du sens civique, notre budget fait la part belle à des investissements importants qui sont répartis dans tous les domaines d'activités afin de répondre aux attentes du plus grand nombre. Ces travaux seront menés sur plusieurs mois car la voirie et les bâtiments sont des dossiers qui prennent du temps en conception et en réalisation. Nous mettrons tout en œuvre pour limiter les nuisances liées à ces opérations pour les riverains et usagers.

Voirie, Cellier Oudart, Mairie, Ecoles, Le Chai, Services techniques, Locaux associatifs, Espaces verts et Sécurité sont au programme et une présentation vous en est faite dans les pages suivantes.

N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous et à venir nous voir en Mairie si vous avez des questions ou interrogations. Nous sommes à votre disposition pour vous fournir les explications nécessaires et échanger avec vous.

Les beaux jours arrivent et nous pourrons profiter de ce beau village sous le soleil.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture et vous adressons nos sincères salutations.

Éric PLASSON, Maire de PIERRY

Notre budget 2025 a été adopté à l'unanimité des membres du conseil lors de la réunion du 8 avril.

Ce budget tient compte des éléments de fiscalité et dotations notifiés par l'Etat et de l'évaluation de nos charges de fonctionnement pour l'année à venir.

Les charges de fonctionnement doivent être suivies avec soin afin de nous permettre d'autofinancer une partie de nos investissements.

Les charges générales progressent chaque année du fait de la hausse de l'énergie, des coûts d'entretien et des achats (repas de cantine ...) et cotisations (assurances...)

Pour la masse salariale, il en va de même avec une augmentation des charges sociales et patronales et de l'avancement dans la carrière de nos personnels.

Les prélèvements sur la fiscalité sont élevés (163K€) et un ajustement de la répartition entre l'Agglo et les communes est en cours afin de limiter la charge de nos communes. Nous sommes également taxés cette année par le DILICO, prélèvement par l'Etat pour participer à l'effort collectif (17K€).

En ayant eu très peu recours à l'emprunt au cours des 10 dernières années, nos charges d'intérêts sont très faibles et nous permettent donc de prévoir un autofinancement de 850.000€ pour nos travaux.

Nous équilibrons nos charges avec les recettes d'exploitation, essentiellement les services du péri et extrascolaire dont les tarifs sont inchangés depuis 2011.

La fiscalité n'évolue que par l'actualisation des bases décidées par l'Etat (+1,7%), le conseil ayant opté, sur la proposition du Maire, de ne pas augmenter les taux. Nous percevons également la compensation de l'ancienne taxe professionnelle sur les données de 2016, l'impôt économique étant acquis à l'Agglo depuis sa création en 2017 (transformation Com de communes en Agglo).

En lien avec les difficultés de l'Etat, la Dotation globale de fonctionnement baisse de près de 10%.

Au regard des arrêts de maladie, nous percevons de notre assureur des remboursements de salaires pour 13K€ et nos économies antérieures pour 453.505,89€ permettent un équilibre à 2.279.110,89€.

Les données clés du fonctionnement sont des dépenses maîtrisées, une fiscalité sans hausse de taux, des services sans augmentation de tarifs et un autofinancement de 850K€.

BP 2025 – FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Intitulé	Montant	Chp	Intitulé	Montant
0,11	Charges générales	577 417,89	70	Produits d'exploitation	159 405,00
0,12	Charges de personnel	567 568,00	73	Fiscalité	1 369 000,00
0,14	Atténuation de produits	163 000,00	74	Dotations	267 796,00
65	Charges gestion	105 125,00	75	Revenus immobiliers	15 400,00
66	Charges financières	15 000,00	76	Produits financiers	4,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
68	Dotation aux provisions		78	Reprise sur provisions	
0,23	Autofinancement	850 000,00	0,02	Report N-1	453 505,89
			0,13	Atténuations de charges	13 000,00
0,42	Opération d'ordre	0,00	0,42	Opérations d'ordre	0,00
	Total Dépenses	2 279 110,89		Total Recettes	2 279 110,89

S'agissant des investissements, les reports de 2024 ont été opérés et le complément des crédits réalisé par le vote de ce budget 2025, dont 360K€ d'emprunt en complément du report de 940K€ en recettes.

BP 2025 – INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chp	Intitulé	Montant	Chp	Intitulé	Montant
	Déficit	0,00		Excédent	665 856,04
	Reports en RAR Dép	3 441 700,00		Reports en RAR Rec	1 548 294,00
1641	Emprunts	141 800,00	1068	Affectation	1 227 549,96
10226	TAM remboursement		275	Cautions	0,00
2042	Fonds de concours	0,00	10222	FCTVA	120 000,00
20	Immo incorporelles	84 000,00	10226	TAM	45 590,00
21	Immo corporelles	888 790,00	1321	Etat	100 000,00
231	Travaux en cours	117 000,00	1322	Région	60 000,00
231	Travaux Voirie 2024-2026	360 000,00	1323	Département	0,00
231	Travaux en cours		1328	Autres subventions	56 000,00
			1641	Emprunt	360 000,00
			0.21	Autofinancement prévu	850 000,00
	Total Dépenses	5 033 290,00		Total Recettes	5 033 290,00

Les principales enveloppes sont ainsi définies pour un total de 5.033.290€

- Cellier du Frère Oudart : 1.606.600€
- Voiries 2024-2026 : 1.560.000€
- Rue de la Marquetterie : 200.000€
- Voiries diverses et parkings : 140.000€
- Voiries viticoles : 45.000€ et l'étude hydraulique du coteau pour 84.000€ (si ASA créée)
- Cour Cazotte-Jean Jaurès : 160.000€
- Mairie : 71.200€ et Angle Mairie-Cazotte : 100.000€
- Le Chai : 5.800€ et l'Eglise : 7.500€
- Ecole primaire : 147.225€ et Ecole maternelle : 19.500€
- Rénovation du 63 rue du Général de Gaulle : 130.000€
- L'ancienne garderie : 90.000€
- L'Hors du Ru : 80.000€
- Parc communal Jean Jaurès : 41.000€
- Cimetière : 133.000€
- Vidéoprotection : 150.000€
- Les services techniques : achats de matériels 79.000€ (dont un tracteur)
- Divers achats pour 31.565€
- Les opérations financières pour 151.900€ dont 141.800€ au titre du remboursement du capital .

La liste est longue mais nous souhaitons agir pour le « bien de tous » et maintenir nos équipements en parfait état avec des rénovations du bâti et ainsi offrir une gamme de services adaptés à la population.

Eric PLASSON, Maire de PIERRY

De la Plume au Numérique

Monsieur le Maire et Madame LEBERT, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, ont eu le plaisir de remettre à Madame DEVILLERS, directrice de l'école élémentaire, un lot de 14 tablettes destinées à compléter l'offre numérique mise à la disposition de nos enfants et de l'équipe éducative de notre école.

Ces outils viennent compléter les 4 écrans numériques interactifs posés en septembre 2024 (qui ont remplacé ceux installés en 2014) deux écrans étant par ailleurs en service à l'école maternelle depuis la rentrée 2024-2025.

C'est sous le portrait de Jacques Cazotte, personnage emblématique de notre village et premier Maire républicain de Pierry, mais aussi écrivain et dramaturge célèbre, que cette remise a eu lieu en la salle du conseil municipal.

Un petit clin d'œil à la plume, qui figure sur le blason communal, lui a été ainsi adressé pour rappeler que l'écriture est un parcours initiatique, tout comme la découverte du monde sous les supports divers et variés qui s'offrent à nous.

Les élus ont ainsi répondu à une demande émise dans le cadre du budget d'investissement 2025 au profit des écoles.

Nul doute que les enfants et enseignantes sauront apprécier au quotidien ces nouveaux outils pour apprendre et transmettre le savoir.

Eric PLASSON, Maire
Francine LEBERT, Adjointe



Au cours de ces deux périodes des mercredis récréatifs, deux thèmes totalement différents ont été abordés avec les enfants.

A la période 3, l'équipe d'animation a choisi de travailler sur l'histoire et notamment sur l'antiquité et la préhistoire. De nombreuses activités ont été mises en place. Les enfants ont pu découvrir les différentes espèces animales disparues, l'art (comme rupestre et pariétal), les monuments construits à cette époque mais également les coutumes et les traditions de nos ancêtres.



A la période 4, à l'approche du printemps, l'équipe a mis à d'honneur les insectes.

Volant, rampant ou sautant, ces petites bêtes ont pu être observées et illustrées par les enfants.

L'objectif de nos mercredis récréatifs est de proposer des activités ludiques et variées afin de satisfaire et répondre aux désirs des enfants.

La prochaine période se déroulera du 23 avril au 2 juillet sur le thème du sport.



Fanny COUSIN, Directrice Péri-scolaire-Extrascolaire



34 enfants ont rejoint le chemin du centre de loisirs de Pierry en cette période de Février (du 10 au 14/02/2025).

Encadrés par nos animatrices (Elodie, Charlotte, Tacko, Brigitte et Noémie), les enfants ont participé activement aux activités proposées (manuelles, sportives et intellectuelles). Un planning riche et varié sur le thème de l'hiver.

Une sortie au Bowling de Thillois a été organisée le 11 Février 2025 après-midi. Sous l'esprit de la compétition, petits et grands ont concouru au plus grand nombre « de strikes ». Un après-midi convivial et coopératif.

Lors de la préparation de ce centre, l'équipe d'animation avait à cœur de souligner l'importance des règles de sécurité et de sensibiliser les enfants aux dangers. Avec la collaboration de Mme FILA-TOURNANT, l'équipe d'animation a programmé « une rencontre d'exception ».



Fanny COUSIN, Directrice Péri-scolaire-Extrascolaire





Sous un soleil radieux, le centre de loisirs a été chaleureusement accueilli par les sapeurs-pompiers d'Épernay en ce 14 février 2025.

Dès notre arrivée, l'équipe d'intervention avait mis tout en œuvre pour cette rencontre.

Les enfants ont pu découvrir « le traditionnel camion de pompiers et sa grande échelle ». Sirène et démonstration à l'appui.

A l'intérieur de la caserne, de nombreux véhicules de secours et d'incendie, nous ont été présentés.

Certains enfants ont eu le privilège de porter et endosser manteaux et casques de pompiers.

Pour conclure cette visite, les pompiers nous ont dévoilé une journée type à la caserne : entraînements et exercices réguliers, préparation et entretien du matériel mais également la formation et les tâches administratives afin d'intervenir rapidement et en toute sécurité pour le bien des personnes et des biens.

Nous tenons à remercier les pompiers pour leur hospitalité et notamment le chef du centre Mr Lebegue pour toute cette organisation.

Et une reconnaissance toute particulière à Mme Fila-Tournant pour son investissement.



Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire et Extrascolaire



Le dimanche 16 mars, la salle des fêtes du Frère Jean Oudart a résonné de rires et de musique à l'occasion du traditionnel repas des Seniors, un événement cher à notre commune. Comme chaque année, cette rencontre a permis aux aînés de Pierry de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette rencontre, chère au cœur des Pierrytiers, a rassemblé pas moins de 108 convives venus partager un moment de plaisir et de retrouvailles autour d'un savoureux repas concocté par la Maison Machet de Châlons. Un véritable festin qui a su éveiller les papilles et participer à la réussite de cette belle journée.

Monsieur le Maire ainsi que plusieurs adjoints ont tenu à être présents pour partager cet instant de convivialité et réaffirmer leur attachement à cette belle tradition communale.

L'animation de l'après-midi, assurée par notre incontournable DJ Alain, a su séduire les participants. Entre valse, tangos et rythmes entraînants, la piste de danse n'a pas désempli, prolongeant la fête et le plaisir d'être ensemble dans une ambiance festive et joyeuse jusqu'en fin d'après-midi.

Ce rendez-vous annuel témoigne une fois encore de l'engagement de la municipalité envers nos aînés, en leur offrant un moment de partage, de détente et de joie d'ores et déjà d'ores et déjà. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée, ainsi qu'aux participants pour leur enthousiasme.

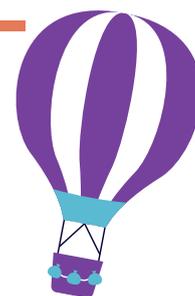
Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi conviviale mais légèrement avancée pour cause d'élections municipales en mars.



Françoise SOL, Adjointe



FÊTE PATRONALE 2025



La Fête patronale se déroulera cette année les 14, 15 et 16 juin au jardin de l'Hors du Rû.

La retraite aux flambeaux débutera vers 22H rue de l'Égalité (le parcours sera communiqué ultérieurement sur flyer) et sera suivie par un feu d'artifice aux alentours de 23H. Comme l'année passée nos amis forains proposent à chaque enfant porteur d'un lampion un ticket gratuit valable sur manège ou mini scooter (exclusivement samedi soir, les tickets seront donnés à la fin du défilé !).

La buvette sera cette année tenue par Anim'Pierry.

Les tickets donnés aux enfants par l'école seront valables le dimanche 15 et lundi 16 juin.

Une restauration sucrée et salée sera proposée cette Année !!!

Le dimanche après midi aura lieu une animation Ballons et Maquillage par Anita Le Clown ainsi qu'une promenade sur poneys proposée par le centre équestre d'AY !

Espérant une météo propice et comptant sur votre présencele mot d'ordre: "Amusez vous!"

Christophe DAZY, Adjoint



Cette année encore, l'équipe municipale reconduira les **"Rendez-vous aux jardins" le vendredi 6 juin.**

Ce sont les enfants de l'école élémentaire qui sont invités. Ils pourront découvrir, par l'intermédiaire d'ateliers divers, le parc du tennis rénové et seront sensibilisés au respect du cadre qui les entoure.



rendezvousauxjardins.fr

#RDVJ





L'ATELIER INFORMATIQUE DES COTEAUX SUD D'ÉPERNAY

Les infos de l'AICSE

Sans doute possédez-vous un ordinateur fonctionnant sous Microsoft Windows 10.

Les mises à jour de sécurité de Windows 10 cesseront en octobre 2025, votre ordinateur ne sera donc plus protégé.

Soit votre ordinateur peut être mis à jour avec l'installation de Windows 11 (à condition qu'il possède les éléments nécessaires et, dans ce cas, pas de problèmes).

Soit ce n'est pas possible et il vous faut envisager un nouvel achat.

D'autres solutions existent : utiliser un autre système d'exploitation.

Pour envisager ces diverses solutions n'hésitez pas à prendre contact avec l'Atelier Informatique

par mail : contact@aicse.fr

ou Téléphone : 07.82.35.81.17

Nous vous viendrons en aide.

AICSE 1 Ter, rue Cazotte - 51530 PIERRY



ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

L'Entente Sportive des Coteaux Sud regroupe les communes de Pierry, Moussy et Chavot. Conviviale et familiale, l'ESCS recherche et recrute de nouveaux joueurs pour ses différentes catégories pour la saison prochaine.

L'ESCS recrute des jeunes de 6 à 18 ans pour son école de foot.

L'ESCS recrute également des joueurs de 35 ans et plus pour son équipe de vétérans.

L'ESCS recherche également des dirigeants pour aider le club.

Pour toute information voici les contacts

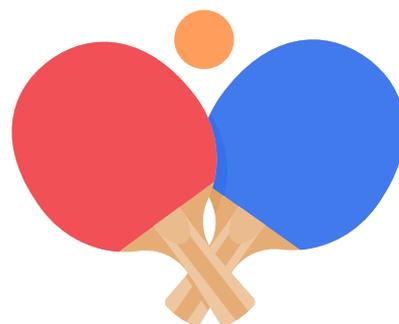
Sébastien Maheut (Responsable école de foot) = 07-48-72-20-49

Michael Lambert (Responsable vétérans) = 06-58-19-61-86

Rudy Gadret (Président) = 06-89-78-10-65

Allez Coteaux Sud

PING-PONG MAREUIL-PIERRY



Le club de tennis de table se porte bien.

Nous sommes 27 licenciés. Il règne une belle ambiance et les parents sont très près de leurs enfants.

Nous avons investi dans de nouveaux maillots pour tous.

Je remercie la mairie pour cette belle salle où les joueurs se sentent bien: ils sont tous très motivés.

En tant que président, je suis très satisfait.

Pour tout contact: 06 33 20 14 97



Gérard DENEUCHATEL, Président



LES SARMENTS ARGENTÉS

Nous nous sommes réunis le 27 janvier 2025 pour notre assemblée générale et une grande partie de nos adhérents était présent pour renouveler leur adhésion pour 2025 et de nouveaux sont venus nous rejoindre et nous les en remercions. Nous sommes 114 à ce jour.



Encore une belle année en perspective pour l'association avec un calendrier bien chargé et de belles sorties au programme



Comme les autres années, nous avons fêté les grands-mères et c'est au restaurant Bagatelle de Dizy que 65 d'entre nous se sont retrouvés. Une primevère a été offerte à toutes les mamies.



Un cabaret est prévu le 27 avril et les places sont déjà réservées ainsi que la sortie au lac de la Forêt d'Orient prévue en mai.

Nous décollerons le 19 juin pour un voyage en Crète avec 46 participants et serons de retour le 26.

Nous avons notre repas champêtre prévu le 6 juillet et ouvert à tous. Nous communiquerons prochainement à ce sujet.

En ce qui concerne le calendrier des sorties à venir (qui ne sont pas encore figées), vous pourrez vous renseigner tous les lundis après-midi à la salle du Chai de Pierry de 14h à 17h45.

Le président, Joël LALIN

Anim'Pierry

Le samedi 29 mars, à la salle des fêtes, notre association a organisé sa traditionnelle soirée dansante dans une ambiance chaleureuse, autour d'un poulet basquaise concocté par Vaness'a paëlla party. La soirée a été rythmée par la musique de Cédric, DJ pierrytier d'Arkance Sono-Eclairage, qui a su faire danser les convives jusqu'à une heure avancée de la nuit. Une nuit écourtée par le passage à l'heure d'été !

Le prochain rendez-vous d'Anim'Pierry promet d'être tout aussi festif : après une première édition l'an dernier, "La Bière en fête" aura lieu le mercredi 7 mai de 17h à minuit au Domaine Miltat.

Vous pourrez y découvrir et y déguster une sélection de bières artisanales : Tête de Chou, L'Agéenne, Les 3 Loups, Fagnes Beers, La Gounasse et la Brasserie Masclaux.

Côté musique, l'ambiance sera assurée par deux groupes : le rock celtique de The Black Clover et le rock aux accents pop et funk de Mojo Range.

Une restauration sur place vous sera proposée.

Entrée à 3€, avec gobelet et un billet de loterie.

Enfin, Anim'Pierry vous invitera à prendre soin de vous lors de la 3^e édition du Salon du bien-être, qui se tiendra le dimanche 22 juin de 10h à 18h à la salle des fêtes. Cette journée sera dédiée à la détente et à la découverte des pratiques bien-être.

Au programme : soins énergétiques, aromathérapie, sophrologie, réflexologie plantaire, naturopathie, mais aussi cosmétiques naturels, bijoux à base de pierres naturelles, ...

Réservez dès à présent ces deux dates et rejoignez-nous pour partager de beaux moments ensemble !

A bientôt.

Anim'Pierry





Rappel à tous les usagers du terrain multisports



Nous vous rappelons que les chiens ne sont pas autorisés sur le terrain multisports-city. Trop souvent, nos agents doivent intervenir pour ramasser des déjections, ce qui nuit à la propreté et au bon usage de l'espace pour tous.

De plus, les deux-roues, y compris les trottinettes, ne sont pas admis à l'intérieur du parc. Un râtelier est à votre disposition à l'entrée, au parking situé 17 rue de Gaulle, pour y déposer vos vélos et trottinettes en toute sécurité.

Enfin, nous appelons chacun à respecter les lieux, en particulier la propreté des sanisettes, afin que cet espace reste agréable pour tous les visiteurs.



Merci de votre compréhension et de votre coopération

Gare aux petites bêtes !

Aux beaux jours, les insectes sont de retour ! Si la plupart sont inoffensifs, quelques-uns peuvent être dangereux. Pour des vacances en toute tranquillité, sachez avec lesquels garder vos distances !



LE MOUSTIQUE-TIGRE

Classé parmi les dix espèces les plus invasives au monde, il circule désormais partout, particulièrement en zone urbaine et péri-urbaine. Sa piqûre peut véhiculer des maladies liées à des virus (dengue, chikungunya, zika) même si aucun cas de transmission humaine n'a, à ce jour, été observé. Plus efficace que les insecticides et répulsifs, qui ne permettent pas de l'éliminer durablement, mieux vaut s'attaquer à son lieu de vie : les herbes hautes et les eaux stagnantes... Pour l'éloigner, rien de tel aussi que les huiles essentielles d'eucalyptus, de géranium ou de tea tree citronné !



LES PUNAISES DE LIT

Longtemps portées disparues en France, elles reviennent en force, dans un contexte de recrudescence des déplacements internationaux. Plus résistantes aux insecticides qu'auparavant, elles sont de tous les extrêmes : capables de vivre plusieurs mois dans des recoins insoupçonnés sans se nourrir et de piquer jusqu'à 90 fois en une seule nuit ! À la maison, gare aux achats d'occasion : lavez-les à plus de 60 degrés ou congelez les pendant 72 heures. En voyage, attention à ne pas laisser traîner vos bagages... Enfin, en cas d'infestation, n'utilisez pas par vous-même de fumigène ou d'insecticide, appelez un professionnel !



LA TIQUE

Tapi dans des zones boisées et humides, telles que les forêts ou les parcs, cet acarien tenace peut s'attaquer à l'homme en s'accrochant discrètement à la peau. Si sa morsure ne cause, en général, aucun problème sérieux, elle peut être porteuse d'infections transmissibles, telles que la maladie de Lyme. Au quotidien, la meilleure prévention reste d'éviter les broussailles en balade et d'appliquer des répulsifs cutanés sur les parties non recouvertes par des vêtements. Après une piqûre et en cas de doute, si la rougeur persiste, il est recommandé de consulter un médecin.



LE FRELON ASIATIQUE

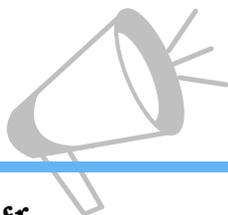
Tout comme la guêpe, le bourdon ou le frelon commun, le frelon asiatique n'attaquera pas sans danger, préférant se concentrer sur ses proies : les abeilles et autres insectes pollinisateurs. C'est à ce titre que son expansion est désormais considérée comme néfaste pour la biodiversité. Si vous découvrez un nid occupé, évitez de le détruire par vos propres moyens, cela n'étant pas toujours utile ni efficace. Appelez un professionnel en liaison avec les référents locaux de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), interlocutrice privilégiée des particuliers.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Leurs nids ressemblent à des barbes-à-papa et elles se déplacent en file indienne. Les chenilles processionnaires sont des insectes qui vivent en colonie. Leurs proies ? Les pins et les feuillus de la famille des chênes. Mais leurs poils urticants peuvent aussi entraîner des réactions inflammatoires chez l'homme et chez l'animal. Afin de limiter les risques, ne les touchez jamais et tenez-vous à distance des arbres porteurs de nids ! En cas de suspicion d'intoxication, contactez un centre anti-poison.





pierry.fr

INFOS PRATIQUES



pierry.fr

NOTRE SITE INTERNET



Une nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiens sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie. Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus. Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous**. Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

RAPPEL DES NOUVEAUX HORAIRES

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15
Fermé le mercredi toute la journée

AGENCE POSTALE:

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61

Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

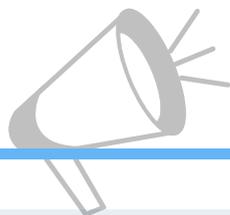
- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :
 - renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.
 - contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.
 - Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurités dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés
- Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.



France services Epernay Agglo Champagne

- Les locaux de France services sont situés au sein de la Maison de Communauté de Blancs-Coteaux (Vertus).
- L'accueil et l'accompagnement des usagers est réalisé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.
- Prise de rendez-vous par téléphone au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92 ou par mail à franceservices@epernay-agglo.fr
- Les missions principales
- L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation du public dans tous les domaines de la vie quotidienne
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires





ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur service-public.fr

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin :

déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin :

Bac jaune uniquement !

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY



Du 1er avril au 30 juin

Fermée le lundi

Mardi de 14 à 18h

Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 18h

Dimanche de 9h à 12h

Du 1er juillet au 31 août

Du lundi au dimanche

de 8h à 13h



Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.





UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

[https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578)

[public.fr/particuliers/vosdroits/F17578.](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578)

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com

NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale mais également profiter du colis et du repas des Anciens si vous en avez l'âge.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur **<https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>**

AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (**03 26 54 03 15**).

TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques :
<https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.







Mariage

Miguel MATHIS et Anne LOPEZ
le 8 février 2025

MERCREDIS RÉCRÉATIFS DE PIERRY Période 5 du 23 Avril au 2 Juillet 2025



ALSH JUILLET du 7 Juillet au 25 Juillet 2025 Thème : Les Pays du Monde

Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
112 : Urgence européen
114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri
119 : Allo enfance maltraitée



3237 : Pharmacies de garde
118 418 et dire "SANTÉ": Médecin de garde
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
03.26.56.96.60: Police d'Épernay
Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530